



CTSD Second degré (examen des dotations collèges et lycées rentrée 2017)

Il s'est tenu jeudi 26 janvier dernier. A cette occasion, ont été évoqués les moyens consacrés aux SEGPA et ULIS en collège et lycée du département.

Sont prévues pour la prochaine rentrée :

Pour les ULIS collège et lycée :

- 1 ouverture à Antibes collège Roustan
- 1 ouverture à Grasse collège les Jasmins
- 1 ouverture à Nice au Lycée Professionnel Vauban
- 1 fermeture à Mougins collège les Campelières
- 1 fermeture à Nice collège l'Archet (fermeture d'un poste de PE, les 4 dispositifs étant maintenus).

Pour les SEGPA :

- 2 ouvertures au Cannet collège Bonnard
- 1 fermeture à Menton collège Vento
- 1 fermeture à Nice collège Mistral
- 1 fermeture à Nice collège Port Lympia

Ces mesures seront entérinées (ou non !) lors du 2ème CTSD prévu le 14 mars prochain.

Les élus du SNUipp, au sein de la délégation FSU, ont dénoncées cette carte scolaire ASH second degré, encore une fois à moyens constants : 5 ouvertures pour 5 fermetures.

Nous avons salué la décision de création de 2 divisions de SEGPA au Cannet Bonnard, demande récurrente du SNUipp-FSU depuis plusieurs années, enfin entendue par l'IA. Cependant, le département n'est toujours pas en conformité avec la circulaire du 28 octobre 2015 sur les enseignements adaptés, qui indique un minima de 4 divisions par SEGPA, de la 6ème à la 3ème. 5 structures ont moins de 4 divisions (Carros, St Jeannet, St Laurent du Var, Vallauris, Roquebilière).

L'IA a annoncé avoir entendu notre demande. Son intention est de résoudre cette question par palier, comme l'y invite le texte (*cette exigence sera prise en compte progressivement dans le cadre de l'élaboration de la carte scolaire*). Il commence cette année par mettre en conformité la SEGPA du Cannet, les autres devraient suivre, avec toutefois un traitement différent pour Roquebilière (milieu rural), comme le permet la circulaire. Enfin, le SNUipp-FSU a défendu la situation des SEGPA indiquées en fermeture, sur la base des éléments communiqués par les équipes, et notamment sur le fait que de nombreux dossiers d'orientation dans ces structures sont prévus pour les CDO de mars.

Concernant les ouvertures en ULIS, elles répondent à un besoin réel. Le SNUipp-FSU s'est notamment félicité de l'ouverture au Lycée Professionnel Vauban à Nice, mesure défendue l'an passé en lieu et place d'une ouverture au LP Magnan, qui finalement n'avait pas eu lieu.

Devant notre demande d'ouverture d'une ULIS en collège sur l'est de Nice, l'IA répond que cette question est à l'étude.

Enfin, le SNUipp-FSU a défendu la situation du collège Archet. L'IA indique qu'un poste spécifique avait été ouvert il y a quelques années, poste dédié à la formation en partenariat avec l'Université, l'ESPE, le secteur médico-social.... Pour lui ces missions ayant disparues, il ne voit aucune raison de maintenir le poste. De plus nous lui avons demandé qu'elles étaient ces intentions quant à ce dispositif de 4 divisions et un directeur (problèmes d'inclusion des 40 élèves dans des classes déjà chargées, et poste de directeur si on applique la circulaire de 2015?). Il nous a indiqué qu'il était à l'étude la possibilité de ne maintenir que 3 divisions sur l'Archet et de doubler le 'ULIS de Pagnol à st Laurent du var.

Le SNUipp, a indiqué à l'IA que la carte des Ulis doit être bien réfléchié pour éviter des ouvertures/fermetures au bout de 2 ou 3 ans (cf Pagnol, Les Campelières) afin de créer des dispositifs et des équipes pérennes.

Le SNUipp-FSU appelle les équipes des établissements concernés par une fermeture à saisir l'IA par écrit, à demander des audiences... Copie au syndicat pour intervention et suivi des situations...